Dimanche 3 janvier

COVID-19 CORONAVIRUS Protocole sanitaire 2020

REGLES COMMUNES A L'ENSEMBLE DE LA MANIFESTATION

- Bénévoles présents à l'entrée de la zone départ/arrivée pour rappel des gestes barrières et respect des consignes
- Circulation identifiée à sens unique
- Signalétique adaptée
- Gel Hydro alcoolique à disposition
- Poubelles à ouverture non manuelle
- Port du masque obligatoires pour tous (sauf durant la course) : bénévoles, coureurs, randonneurs

ACCUEIL DU PUBLIC ET RETRAIT DES DOSSARDS



Il est INTERDIT aux coureurs, au public, aux bénévoles présentant des symptômes de venir sur le site et de prendre le départ de la course

- Accès avec distribution de gel hydro alcoolique et Port du masque obligatoire
- Les coureurs, randonneurs accèdent seuls au retrait des dossards (la zone buvette reste accessible à tous)
- Marquage au sol pour le respect de la distanciation et sens circulation
- Privilégiez la voie dématérialisée avec dépôt de votre licence ou certificat valables (voir règlement 2021 pour la validité) sur chronospheres.fr plutôt que les documents papiers.











Club de Aubenas triathlon 5 avenue Marcel Molle 07200 Aubenas

Représenté par Maël Garaud et Faustine Charmasson 06 64 39 39 51 et 06 87 70 24 32 traildelagalette@gmail.com

https://mgaraud.wixsite.com/traildelagalette



2

DEPART - COURSE - ARRIVEE



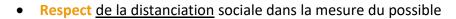
NE PAS PRENDRE LE DEPART si vous présentez des symptômes de la Covid-19

 Port du masque <u>obligatoire</u> dans la zone de départ, possibilité de l'enlever après la ligne, le ranger dans une poche avant de le remettre après l'arrivée



Prévoir un 2nd masque dans la voiture si vous perdez le votre en chemin







- Utiliser des mouchoirs
- Enlever soi-même sa puce velcro et la déposer dans le bac prévu à cet effet dans la zone d'arrivée



3

RAVITAILLEMENT



NE PAS PRENDRE LE DEPART si vous présentez des symptômes de la Covid-19

Port du masque <u>obligatoire</u> pour tous dans la zone de ravitaillement



• Respect de la distanciation sociale dans la mesure du possible



Les coureurs, randonneurs accèdent <u>seuls</u> au(x) ravitaillement(s)
 (la zone buvette reste accessible à tous)



Le service de distribution de boisson et de nourriture est assuré
 UNIQUEMENT par les bénévoles : pas de libre service



• Gobelet personnel obligatoire



 Distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone de ravitaillement









VILLAGE, BUVETTE



NE PAS PRENDRE VENIR si vous présentez des <u>symptômes de la Covid-19</u>

• Port du masque obligatoire pour tous dans la zone de buvette

Dimanche 3 janvier,

- Respect de la distanciation sociale dans la mesure du possible



• Signalétique adaptée pour <u>respecter</u> le sens de circulation



 Distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la buvette





PARTICIPANTS (COUREURS, RANDONNEURS)



NE PAS PRENDRE VENIR si vous présentez des symptômes de la Covid-19

Matériel OBLIGATOIRE masque et gobelet personnel





CONTROLES

• L'organisation appelle à l'ensemble des acteurs du trail de la Galette (coureurs, randonneurs, public, bénévoles) à <u>respecter les règles</u> établies ci-dessus et <u>faire preuve de civisme</u>. Il en va de la pérennité de notre évènement.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

















GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (APPEL GRATUIT)

Club de Aubenas triathlon 5 avenue Marcel Molle 07200 Aubenas Représenté par Maël Garaud et Faustine Charmasson 06 64 39 39 51 et 06 87 70 24 32 traildelagalette@gmail.com

https://mgaraud.wixsite.com/traildelagalette